



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis DEP n° 2019 - 66		
Avis direct (expert délégué) Date : 11/12/2019	Objet : mise en place d'une opération de sauvetage des amphibiens par le PNR de la Forêt d'Orient à Piney (10)	Avis : favorable

Contexte de la demande

Le PNR de la Forêt d'orient souhaite renouveler sa demande de dérogation au régime de protection des espèces pour la réalisation d'une opération de sauvetage des amphibiens en migration nuptiale sur la commune de Piney (10). Cette opération de sauvetage consiste en l'installation d'un dispositif temporaire d'un linéaire de 200 mètres de part et d'autre le long de la RD 43 qui borde le barrage réservoir du Lac d'orient.

Cette opération a lieu depuis déjà plusieurs années sous la forme d'un chantier participatif entre les salariés du PNRFO, la ligue de l'enseignement de l'Aube et une classe de Bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du lycée agricole de Saint Maure.

Questions au CSRPN

L'avis du CSRPN est sollicité sur les questions suivantes :

- L'opération projetée remet-elle en cause le bon accomplissement du cycle biologique des espèces concernées ?
- L'opération projetée nuit-elle au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces dans leurs aires de répartition naturelle ?

Supports de réflexion

- Courrier de demande et formulaire Cerfa
- Dossier technique

Analyse du CSRPN

Rapporteur : Laurent Godé, expert délégué, président de la commission dérogation espèces

Le dossier est complet et la demande correspond bien à une volonté de préservation des espèces concernées.

Le bilan des opérations sur 3 ans devra être remis à la DREAL afin d'en faire un retour au CSRPN

Avis du CSRPN

La demande ne portant pas préjudice aux espèces concernées bien au contraire, l'avis est favorable.

Laurent Godé
Expert délégué, président de la commission
dérogation espèces protégées du CSRPN Grand Est